



# CONSEIL MUNICIPAL

**Lundi 13 janvier 2020**

Convocation : Mardi 07 janvier 2020

LE MARDI TREIZE JANVIER DEUX MIL VINGT, les membres du conseil municipal se sont réunis à la Mairie d'Ouarville, à 20 h 30, sous la présidence de M. Jean-Michel DUBIEF, Maire.

Étaient présents :

Mrs DUBIEF Jean-Michel, PINGUENET Patrick, VEILLARD Michel, BAUER Frédérique, PICHARD Guillaume, ORSINI Bruno, BODA Roland, CLAVIER Gérard, PINEAU Denis, SEILLE François, BILLON Michel, BESNARD Jean-Philippe, MINARD Frédéric, Mmes AGOSTO Claude.

La totalité du conseil est représentée.

Guillaume PICHARD est élu secrétaire de séance.

## **Approbation du dernier conseil en date du 18 décembre 2019**

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et approuvé.

## **LES TRAVAUX**

### ○ Église

Monsieur le Maire précise que la cérémonie de Noël a eu lieu comme convenu dans l'Église. Tout s'est bien passé ; néanmoins cela a permis de constater des dysfonctionnements au niveau du chauffage et de la sono. M. le Maire remercie celles et ceux qui ont pu se libérer pour faire un dernier ménage la veille de la cérémonie.

Les travaux ont repris en début d'année et les postes suivants sont en cours :

En Menuiserie, il est prévu la repose des bancs côté nord ; l'allongement de la marche de l'autel ; la pose des portes de l'accès au clocher et du baptistère. De plus, de nombreuses finitions sont encore à effectuer.

En Electricité, la pose de prises électriques sur la marche de l'autel ; la pose d'un luminaire au-dessus de la porte de la sacristie ; puis les différentes reprises suite aux problèmes constatés sur le chauffage et la sono. Il est également demandé de rebrancher les micros pour le cœur de chants.

La couverture du baptistère devrait être commencée en principe cette semaine.

Enfin en Gros œuvre, des finitions intérieures du baptistère seront faites après les travaux de couverture

## DEMANDES DE SUBVENTIONS POUR LES TRAVAUX 2020

- Voirie Ossonville – 2ème partie

Monsieur le Maire rappelle l'estimatif actualisé par DIF conception pour la réalisation de la 2<sup>ème</sup> partie de voirie à Ossonville. Les montants sont prévus comme suit :

Montant des travaux :	87 701.50 €HT
Montant de maîtrise d'œuvre :	6 140.00 €HT soit 7 %
Montant total :	93 841.50 €HT soit 112 609.80 €TTC

Une demande de subvention auprès du Conseil Départemental au titre du FDI sera sollicitée pour l'exercice 2020. Monsieur le Maire rappelle que 30% d'un plafond de 100 k€ peut être obtenus.

- Salle Ferron

Monsieur le Maire propose de faire faire des devis pour la réfection de la réserve de la salle Ferron ; et à ce titre solliciter le conseil départemental pour obtenir une subvention.

Après échanges, il est suggéré de réaliser les travaux en interne par l'équipe des services techniques et de déléguer seulement la partie électrique.

- Assainissement collectif et renforcement du réseau d'eau potable

Au vu de l'estimatif réalisé par la maîtrise d'œuvre BFIE, des demandes de subventions auprès du conseil départemental au titre du FDI, Agence de l'eau Seine Normandie vont être faites. Ces dossiers seront traités par BFIE.

- Vidéo surveillance

Comme évoqué en 2019, Monsieur le Maire présente un devis de l'entreprise EX07 SECURITY pour le changement des 2 caméras existantes de l'Église et l'ajout d'une caméra face à la mairie. Le montant pour la fourniture et la pose revient à 14 082.12 €TTC.

Un dossier de demande d'autorisation d'installation auprès de la Préfecture doit être réalisé pour la caméra qui sera installée face à la bibliothèque, APC et la mairie.

Afin de projeter l'avenir, et afin obtenir les autorisations d'installations, Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'étudier de futurs emplacements. Les lieux à sécuriser sont les suivants : le hangar communal avec la pose d'une caméra à l'angle de l'impasse des Garennes qui sera dirigé vers la rue d'Edeville ; la rue d'Orléans au carrefour de la rue du Parc ; aux abords du Château d'eau ; près de la résidence de la Vigne pour surveiller les alentours du cimetière.

Comme pour les dossiers précédents, Monsieur le Maire propose de solliciter la Préfecture pour afin d'obtenir une subvention pour l'acquisition de cet équipement.

## **AFFAIRES GENERALES**

### ○ EURE ET LOIR Energie

Suite à la réception d'un courrier d'Eure et loir Energie, celui-ci nous indique que la convention concernant le déploiement et l'exploitation d'infrastructures de recharge pour les véhicules électriques arrive à échéance au 1<sup>er</sup> janvier 2020. Suite à une loi qui précise que les infrastructures de recharge pour les véhicules électriques sont devenues compétence optionnelle des syndicats pour Eure et Loir Energie et sont dorénavant de la compétence des communes et communautés de communes. C'est pourquoi, compte tenu que la commune d'Ouarville possède à ce jour une borne de recharge, le syndicat nous propose d'adhérer à cette compétence IRVE et qui sera développée par Energie Eure-et-Loir.

Après échanges, à l'unanimité, cette compétence est validée par l'ensemble du conseil.

### ○ Bail de location des terres communales

Une décision du conseil municipal du 12 novembre 2019 relative aux conditions financières et la délégation du bail au Notaire PIPEREL VELLARD concernant la reprise des terres communales par Benoit PINGUENET, a été refusée par le contrôle de légalité. En effet, elle a été considérée comme non conforme car n'était pas stipulé la sortie de Patrick PINGUENET, père de Benoit PINGUENET. Aussi, Monsieur le Maire demande à Patrick PINGUENET de quitter la pièce et propose de procéder à un nouveau vote.

A l'unanimité, cette procédure est validée.

## **FINANCES**

### ○ Pré compte administratif 2019 des budgets de la commune (voir tableaux)

Monsieur le Maire présente les comptes-administratifs provisoires de la commune et leurs affectations des résultats.

Il précise que certaines recettes n'ont pas été intégrées sur le budget communal notamment le FCTVA.

Sur l'eau et l'assainissement, les taxes liées à la pollution et à la modernisation n'ont pas été appelées par l'agence de l'eau. Ces éléments seront vérifiés avant la clôture définitive de l'exercice comptable 2019 et devront être prises en comptes pour le budget prévisionnel 2020.

Monsieur le Maire démontre néanmoins que les subventions d'équipements versées par le budget communal aux budgets annexes sont nécessaires pour assurer l'équilibre budgétaire.

## **QUESTIONS DIVERSES**

### ○ Bilan des vœux du dimanche 5 janvier et finalisation de la préparation des vœux du 14 janvier

Monsieur le Maire propose de faire un bilan sur la cérémonie des vœux à la Population ; il en ressort une bonne participation. Malgré sa redondance, la formule proposée donne satisfaction.

De plus, Monsieur le Maire propose de faire un dernier point sur l'organisation des vœux du 14 janvier

Les invitations ont été envoyées par mail par le secrétariat ; les petits fours ont été commandés à la boulangerie Tudot-Vaudron et les boissons commandées chez Maison Savouré par Claude.

- Animations bibliothèques 2020

Monsieur PICHARD présente à l'assemblée le projet animation 2020 proposé par la bibliothèque en partenariat avec la bibliothèque de Béville le Comte. Cette année, le thème sera intitulé « Autour des univers de l'arbre, de la forêt, des plantes et des hommes ».

Pour répondre au thème proposé, des devis ont été demandés et il est proposé :

Un spectacle de marionnettes dédié aux enfants pour 629.84 €

Une sortie au Domaine de Chaumont sur Loire où il est proposé la visite des jardins pour 982.40 € et le transport à 515.00 €.

Une demande de subventions auprès du conseil départemental au titre d'un projet d'animation sera déposée comme tous les ans pour une prise en charge à hauteur de 50%.

A l'unanimité, le projet animation 2020 par la bibliothèque est approuvé.

- Renouvellement des décorations de Noël à envisager ? ?

Monsieur le Maire après avoir fait un tour de la commune a constaté que les décorations lumineuses à l'occasion des fêtes de Noël paraissaient vieillissantes. Il suggère à l'assemblée de prévoir sur le budget 2020 des crédits pour le rachat de cordons lumineux et ainsi de réviser nos motifs décoratifs. A l'unanimité, cette proposition est validée. En termes de couleur il est décidé de rester sur du blanc froid afin d'uniformiser l'ensemble de la commune.

- Terrains La Vigne - Zone 2au

Monsieur le Maire informe l'assemblée du retour des discussions avec les propriétaires des parcelles restantes prévues dans la future zone constructibles 2au du PLUi. Il précise qu'actuellement les propriétaires ne sont pas vendeurs.

- Chantier futur groupe scolaire

Monsieur le Maire informe l'assemblée que la démolition de l'école maternelle aura lieu en février. Il précise par ailleurs que le bornage concernant la parcelle du futur groupe scolaire est à refaire car elles ont été retirées.

## **TOUR DE TABLE**

Monsieur le Maire informe le conseil qu'un problème de voisinage a eu lieu dans la nuit du samedi 11 et dimanche 12 janvier dans la résidence du Grenier à Blé. Les gendarmes et les pompiers ont dû intervenir.

Monsieur le Maire fait un point sur les différentes demandes d'intentions d'aliéner sur l'année 2019.

Monsieur le Maire indique au conseil municipal qu'un courrier aux habitants des différentes impasses a été distribué concernant les collectes d'ordures ménagères. En effet, afin de limiter les marches arrière faites par le collecteur, les habitants ont pour consignes d'apporter leurs déchets en point de collectes. Dans l'impasse des Garennes, des habitants se plaignent du stationnement qui empêcherait les manœuvres du camion pour collecter en porte à porte. Monsieur le Maire demande à ce qu'une expertise plus poussée soit faite avec le collecteur concernant la faisabilité du demi-tour dans la raquette de l'impasse des Garennes.

N'ayant plus aucunes questions, la séance est levée à 22h10.

Monsieur le Maire propose de réunir le conseil le mercredi 12 février 2020.

Copie intégrale,  
Le Maire